



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Grand Est | 2017

Vic-sur-Seille – Place Carl-Flasche (tranche 1)

Opération préventive de diagnostic (2017)

Sébastien Jeandemange



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/66935>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Sébastien Jeandemange, « Vic-sur-Seille – Place Carl-Flasche (tranche 1) » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Grand Est, mis en ligne le 01 juin 2021, consulté le 02 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/66935>

Ce document a été généré automatiquement le 2 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Vic-sur-Seille – Place Carl-Flasche (tranche 1)

Opération préventive de diagnostic (2017)

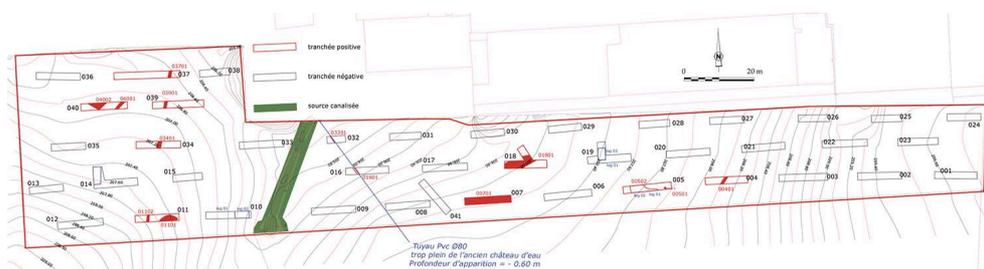
Sébastien Jeandemange

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 Le projet d'aménagement, situé sur l'emprise de l'ancienne usine EFKA de Vic-sur-Seille, place Carl-Flasche, couvre une superficie de 37 140 m².
- 2 Seule une parcelle en herbe, d'environ 11 000 m², a fait l'objet d'une intervention archéologique (tranche 1). D'après les plans anciens et la toponymie, les terrains étudiés sont situés à l'emplacement d'une partie du Parc du château des évêques de Metz, mentionné à partir du XVI^e s. et visible sur la cartographie du XVIII^e s. Un dessin du parc, illustré d'après le plan terrier de Gorze en 1748-1749 par Villain, donne un bon aperçu de l'importance des jardins du château. L'archéologie confirme ici cette hypothèse. En effet, quelques fossés parcellaires et fosses d'extraction ont été découverts à l'ouest d'un talweg encore visible dans le paysage. Cette dépression correspond à l'emplacement d'un ruisseau canalisé et des sources d'Alyn. Sur la partie centrale de la parcelle, une voirie empierrée et un trou de poteau sont certainement les vestiges de l'ancien jardin vivrier enclos dit le Verger. Les deux tiers de la parcelle sondée présentent une séquence de remblaiement importante qui a dû intervenir au moment de la création des jardins du château, à partir des XVI^e-XVII^e s., d'après la céramique étudiée. Une terrasse artificielle, perceptible sur le tiers oriental de la parcelle, est enfin à signaler.

Fig. 1 – Plan général des tranchées archéologiques sur fond de plan cadastral



DAO : Inrap.

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtcJoiyPujgF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt3iLdxQZwRc>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtvsQ1F6v8PX>

Année de l'opération : 2017

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>

AUTEURS

SÉBASTIEN JEANDEMANGE

Inrap